



## **Négociations exclusives concernant une acquisition potentielle de Voluntis par Aptar afin d'accélérer son développement dans le domaine des thérapies numériques.**

Cambridge (Etats-Unis), Paris (France), 22 juin 2021, 15h CET – Voluntis (Euronext Growth Paris, Ticker : ALVTX – ISIN : FR0004183960), un leader dans le domaine des thérapies numériques, et ses principaux actionnaires annoncent aujourd'hui être entrés en négociations exclusives avec AptarGroup, Inc. (NYSE : ATR), un leader mondial dans le domaine du conditionnement de produits pharmaceutiques et de biens de consommation, concernant une acquisition potentielle de toutes les actions en circulation de Voluntis par Aptar.

Cette acquisition viendrait compléter le portefeuille existant d'Aptar en matière de solutions de santé numérique, composé d'appareils connectés, en ajoutant des solutions de thérapies numériques et en élargissant ses services à de multiples conditions et maladies chroniques. Avec l'acquisition de Voluntis, un pionnier des thérapies numériques, Aptar aurait un accès immédiat à une plateforme propriétaire établie et à des algorithmes qui permettront de construire les futures solutions numériques fournies aux clients pharmaceutiques et de biotechnologie ainsi qu'à d'autres acteurs de la santé, y compris les payeurs et les professionnels de santé.

La plateforme Theraxium, propriété de Voluntis, accompagne les patients dans la gestion de leur traitement en collaboration avec leur équipe soignante. La plateforme offre une aide à la décision en temps réel (par exemple pour l'autogestion des symptômes, de la posologie et de l'observance) pour un large éventail de maladies chroniques, tout en permettant aux équipes soignantes de suivre à distance le parcours de soins du patient et l'évolution de sa maladie. La plateforme Theraxium sert de base aux thérapies numériques co-développées avec des partenaires pharmaceutiques et destinées à être utilisées en conjonction avec leurs médicaments. La société a obtenu quatorze autorisations réglementaires en Amérique du Nord et dans l'Union européenne, grâce à son système de gestion de la qualité certifié ISO13485 et MDSAP (Medical Device Single Audit Program). En particulier, Oleena est la première thérapie numérique en oncologie basée sur la plateforme Theraxium à avoir reçu une homologation réglementaire à la fois aux États-Unis et dans l'Union européenne. Fondée en 2001, Voluntis emploie plus de 75 personnes dans ses bureaux de Paris et de Boston, et continuera à opérer à partir de ces sites.

Dans le cadre de l'opération envisagée, et sous réserve des conditions décrites ci-dessous, Aptar acquerrait auprès de certains membres du management et des actionnaires de référence de la société (Bpifrance Participations, LBO France Gestion, Debiopharm Innovation Fund, SHAM Innovation Santé, Vesalius Biocapital et Indigo) l'intégralité de leurs actions représentant environ 64,6% du capital de Voluntis (sur une base non diluée) au prix de 8,70 € par action, valorisant l'ensemble des fonds propres de la société (sur une base totalement diluée) à environ 78,8 millions euros (95,3 millions de dollars US<sup>1</sup>). Ce prix par action représente une prime de 110% par rapport au cours de clôture de l'action Voluntis le 18 juin 2021 et des primes de 99% et 91%, respectivement, par rapport au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires Voluntis sur Euronext Growth Paris pour les 30 jours et 90 jours de trading précédant la date de cette annonce.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'une parité Euro/Dollar de 1,21.



Eric Elliott, Président du Conseil d'Administration de Voluntis, a déclaré : *« Au cours des discussions avec les dirigeants d'Aptar, il est apparu clairement qu'une telle association apporterait de grandes complémentarités pour accélérer le déploiement de nos offres sur le marché de la santé numérique. La collaboration de personnes passionnées, partageant une même vision et travaillant ensemble, permettrait de délivrer des solutions plus rapidement qu'elles ne le feraient séparément. Il s'agit d'une excellente adéquation entre les talents et les intentions. »*

Pierre Leurent, Directeur Général et cofondateur de Voluntis, qui conservera son rôle après l'acquisition, a ajouté : *« Nous sommes ravis de cette éventuelle transaction avec Aptar. Nos équipes sont impatientes de contribuer à cette mission, en apportant des compétences et des capacités complémentaires au portefeuille croissant de solutions numériques d'Aptar. Nous avons toujours été une entreprise avec de grandes ambitions et en faisant partie d'Aptar, nous serions en mesure de poursuivre une ambition commune visant à fournir une plateforme de santé numérique complète, combinant des dispositifs connectés et des thérapies numériques, afin de mettre en œuvre une large gamme de solutions innovantes au profit du bien-être des patients dans le monde entier. En rejoignant un acteur bien établi et reconnu, nous pourrions capitaliser pleinement sur son envergure mondiale et sa connaissance approfondie du secteur. »*

Stephan B. Tanda, Directeur Général d'Aptar, a déclaré : *« Voluntis s'est imposé comme un véritable innovateur en matière de thérapies numériques au cours de la dernière décennie, la gestion des maladies chroniques étant au cœur de son offre. Combiné à nos plateformes actuelles, à nos capacités étendues de recherche et développement et à nos relations de longue date dans le secteur de la santé, cet investissement stratégique accélérerait nos futures offres de soins de santé numériques et stimulerait l'innovation. Et ce, afin d'offrir aux patients du monde entier des outils de soutien dynamiques permettant de transformer leur quotidien. »*

*« Il s'agit de la prochaine étape de notre stratégie d'expansion de nos capacités numériques. En s'appuyant sur la plateforme de Voluntis, Aptar Pharma serait en mesure de développer des solutions de thérapie numérique inédites dans plusieurs domaines thérapeutiques. En combinant ces thérapies numériques avec notre écosystème de dispositifs connectés, nous offririons aux patients et aux professionnels de santé une gamme d'outils efficaces pour améliorer les résultats cliniques »,* a expliqué Gael Touya, président d'Aptar Pharma.

La conclusion d'un contrat de cession définitif est soumise à la consultation des instances représentatives du personnel de Voluntis. Le Comité social et économique de Voluntis sera informé et consulté sur la transaction envisagée, conformément aux exigences réglementaires applicables. Un accord définitif pour l'acquisition des actions serait conclu à l'issue de ce processus de consultation. La réalisation de l'acquisition du bloc de contrôle sera soumise aux conditions habituelles et notamment à l'approbation du Ministère français de l'économie au titre de la réglementation sur le contrôle des investissements étrangers.

Le Conseil d'Administration de Voluntis a accueilli favorablement la transaction proposée et Aptar et Voluntis ont conclu un accord d'offre publique d'achat en vertu duquel Voluntis a accepté de soutenir l'offre publique d'achat et de ne pas solliciter d'autres offres.

A l'issue de cette acquisition, Aptar lancerait une offre publique d'achat obligatoire simplifiée en numéraire pour acquérir les actions restantes de Voluntis au même prix de 8,70 € par action (l'Offre Publique d'Achat). L'Offre Publique d'Achat serait déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'AMF) après la réalisation de l'acquisition du bloc et l'émission par le Conseil d'Administration de Voluntis de son avis motivé sur l'Offre Publique d'Achat, à la lumière des travaux d'un expert indépendant désigné pour



se prononcer sur les conditions financières de l'Offre Publique d'Achat et, le cas échéant, du retrait obligatoire. Le dépôt de l'Offre Publique d'Achat devrait avoir lieu au cours du troisième trimestre 2021 et sa clôture avant la fin du quatrième trimestre 2021. L'Offre Publique d'Achat ne serait soumise à aucune condition suspensive autre que la décision de conformité de l'AMF. Aptar et Voluntis tiendront le marché informé de tout développement significatif de la transaction proposée.

Si les conditions réglementaires sont remplies à l'issue de l'offre publique d'achat, Aptar a l'intention de mettre en œuvre un retrait obligatoire sur les actions de Voluntis non apportées à l'Offre Publique d'Achat (aux mêmes conditions financières que celles de l'offre publique d'achat).

Aptar prévoit de financer la transaction avec les liquidités existantes.

### **Conseils**

Canaccord Genuity agit en tant que conseil financier et Hogan Lovells en tant que conseil juridique de Voluntis.

### **À propos de Voluntis**

Voluntis développe des thérapies numériques pour aider les patients atteints de maladies chroniques à mieux gérer leur traitement au quotidien afin d'en améliorer l'efficacité. Composées d'applications mobile et web, les solutions de Voluntis délivrent instantanément, grâce à des algorithmes médicaux, des recommandations personnalisées au patient et à son équipe soignante afin, par exemple, d'ajuster le dosage d'un traitement, d'en gérer les effets secondaires ou de surveiller des symptômes, tout en permettant un suivi du patient à distance.

Exploitant sa plateforme Theraxium, Voluntis a développé de multiples thérapies numériques, notamment en oncologie et en diabète. Voluntis a établi des partenariats de longue durée avec des entreprises de premier plan dans le domaine des sciences de la vie. Basé à Cambridge, MA, et Paris, France, Voluntis est un membre fondateur de la Digital Therapeutics Alliance. Pour en savoir plus : [www.voluntis.com](http://www.voluntis.com)

# # #

### **Contacts**

**ACTUS**  
**Relations Presse**  
**Vivien Ferran**  
[vferran@actus.fr](mailto:vferran@actus.fr)  
+33 (0)1 53 67 36 34

**ACTUS**  
**Relations Investisseurs**  
**Jérôme Fabreguettes-Leib**  
[voluntis@actus.fr](mailto:voluntis@actus.fr)  
+33 (0)1 53 67 36 78

**Voluntis**  
**Directeur Administratif et Financier**  
**Guillaume Floch**  
[investisseurs@voluntis.com](mailto:investisseurs@voluntis.com)  
+33 (0)1 41 38 39 20



## **Avertissement**

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives au groupe Voluntis et à ses activités, y compris ses perspectives et le développement de ses produits. Voluntis estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, des déclarations prospectives ne constituent pas des garanties d'une performance future, étant donné qu'elles portent sur des événements futurs et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se réaliser dans le futur, et de divers risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le rapport financier semestriel 2020 et le rapport financier annuel 2020 publiés par Voluntis respectivement le 29 septembre 2020 et le 22 avril 2021, dont les copies sont disponibles sur le site Internet du Groupe ([www.voluntis.com](http://www.voluntis.com)), et de l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Voluntis est présent. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Voluntis ou que Voluntis ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Voluntis diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Voluntis décline toute responsabilité quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives.